Contrat à remplir, signer et retourner avec le paiement
date limite Jeudi 3 Décembre 2026 pour livraison le Mercredi 23 Décembre 2026

Contrat ponctuel Chapons entre **Sylvain Barbery** de La Ferme du Pignon Blanc
et **les adhérents de l'Amap « En Seine brin d'Orge »**
47 avenue du 18 avril 1944 – 91200 – ATHIS-MONS

OBJET DU CONTRAT

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires pour l'achat de chapons en vue de soutenir l'exploitation « La Ferme du Pignon Blanc » de Sylvain BARBERY, éleveur et aviculteur en agriculture biologique en Essonne 43 rue d'Etampes - 91410 - CORBREUSE**.**
Sauf contre-ordre, les chapons seront distribués 13 place du Maréchal LECLERC à Juvisy-sur-Orge (en face La Poste)**.**

ENGAGEMENTS DU PRODUCTEUR

Être transparent sur les méthodes de travail et sur les prix et être garant de la qualité sanitaire des produits jusqu'à leur remise aux adhérents.
Prévenir l'association en cas de problèmes exceptionnels qui affecteraient la livraison ou toute activité (problème climatique grave, maladie etc.)
En cas de situation exceptionnelle, les conditions d'application de ce contrat pourront être revues lors d'une réunion entre le gestionnaire du contrat et le producteur.
Permettre aux adhérents de visiter la ferme (visite organisée par le gestionnaire du contrat).
La livraison se fait en véhicule frigorifique. L'emballage des volailles est en papier, il ne s'agit pas de sous-vide ; les rôtis sont emballés sous vide.
Les chapons sont nourris au lait de vache bio du 11 novembre jusqu'à la fin.

ENGAGEMENTS DE L'ADHÉRENT (cf. règlement intérieur de l'Amap ESBO)

S'engager pour toute la durée du contrat et prépayer la totalité de la production.
Venir chercher les produits à la date prévue de livraison **en prévoyant la continuité de la chaîne du froid et un contenant étanche.**
En cas d'empêchement, ils peuvent être récupérés par un tiers ou proposés aux intermittents via le site Web de l'association.
Aucun rattrapage n'est prévu ultérieurement.
Participer régulièrement à la distribution des produits de 19h00 à 20h30

SOUSCRIPTION, PRIX, PAIEMENT

Prix au kg (sans foies ni gésiers) : Chapon souche traditionnelle 22€/kg ; Chapon souche Bresse 25€/kg ; DLC au 27 déc 2026 ;
Rôti de chapon bio sans os 40€/kg : farce de porc non bio, présenté sous vide, DLC au 2 jan 2027
Paiement effectué lors de la souscription sous forme d'un **chèque libellé à l'ordre de Sylvain Barbery** remis au producteur à la livraison, par le gestionnaire du contrat.

REAJUSTEMENT

Les prix exacts des volailles seront indiqués à la livraison, sur chaque paquet.
Montant du réajustement = Total des volailles livrées – Montant du préfinancement

Je, soussigné(e) membre adhérent(e) de l'association « AMAP *ESBO* » à jour de ma cotisation 2026/2027

Nom Prénom : …… N° adhérent : …… tél : ……

Souscris au contrat « Chapons 2025 » avec Sylvain Barbery de la Ferme du Pignon Blanc selon les éléments ci-dessous.

Total de la commande :	Chapon tradi 85€ 3,5kg à 4,5kg	Chapon Bresse 60€ 2,2kg à 3,2kg	Rôti farce Armagnac 80€ 2kg à 2,5kg	Rôti farce Armagnac 120€ 3kg à 4kg	Rôti farce Forestière 80€ 2kg à 2,5kg	Rôti farce Forestière 120€ 3kg à 4kg
quantité						
prix préfinancé						
Total						

Fait à Juvisy-sur-Orge le, Signature de l'adhérent Signature du producteur

Contrat régi conformément aux statuts et règlement intérieur de l'association et géré par Fabienne ISHIOMIN une copie du contrat sera gardée par l'association